



**FERTORET IMMOBILIER**  
LOCATION - VENTE - SYNDIC - GESTION

Administrateurs de biens  
Gestion locative  
Location  
Syndic de copropriété

LOCATION - GESTION  
22, place de la Croix-Rousse  
69004 Lyon  
T 04 26 99 29 99  
location@fertoret.fr  
www.fertoret.fr

FERTORET-COPPIER - SAS au capital de 133 360 euros -  
Siège social : 22, place de la Croix-Rousse 69004 Lyon -  
Siret 965 504 012 00018 - APE 68.22 A - 965 504 012 RCS Lyon -  
N° de TVA intracommunautaire FR 92 965 504 012 -  
ORIAS n°12 065 628 - Carte Professionnelle N° 6901 2018 000  
033 089 - CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. Garantie  
par la CEGC - 16, Rue Hoche - Tour Kopka B - 92919 La  
Défense Cedex - Garantie financière et assurance de  
responsabilité civile professionnelle, conformes aux  
articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances. -  
Membre de l'UNIS, Union des Syndicats de l'Immobilier.



Adresse du bien loué

T4  
8 AVENUE GENERAL DE GAULLE  
69300 CALUIRE

Référence :  
Compte Web :  
Locataire(s) :

8 AVENUE GENERAL DE GAULLE  
ALLEE A  
69300 CALUIRE

Lyon, le 25/01/2019

**QUITTANCE DE LOYER  
ou Indemnité d'Occupation**

du 01/01/2019 au 31/01/2019 / Avance / Mens

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues.

En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

QUITTANCE POUR LA PERIODE DU 01/01/2019 AU 31/01/2019		Débit	Crédit
LOYER		590,00	
CHARGES		175,00	
TOTAL de la période		765,00	

**AVIS D'ECHEANCE**

du 01/02/2019 au 28/02/2019 / Avance / Mens

Nous vous informons que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

AVIS D'ECHEANCE du 01/02/2019 au 28/02/2019		Débit	Crédit
01/01/2019 SOLDE ANTERIEUR		765,00	
09/01/2019 Cheq. PORRETTI Marc			765,00
Loyer		590,00	
Provision sur charges		175,00	
TOTAL de la période		765,00	
<b>MONTANT NET A PAYER</b>		<b>765,00</b>	
Exigible le : 10/02/2019			

**Coupon à joindre impérativement à votre règlement**

Référence : XXXXXXXXXX Gestionnaire :  
Période : du 01/02/2019 au 28/02/2019 A l'ordre de : **FERTORET-COPPIER**  
Exigible le : 10/02/2019 A l'adresse suivante :  
Montant : 765,00 Euros. **22 Place de la Croix Rousse**  
**69004 LYON**

